

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Corse

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 31.6 K€ et 41.3 K€ brut annuel
Résidence administrative	Corse (20)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1 ^{er} Juin 2024, adaptable en fonction des disponibilités

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).



La région Corse :

- Comporte deux départements : la Corse-du-Sud et la Haute-Corse ;
- Possède un taux de boisement élevé de 66 % (moyenne nationale 29 %) ;
- Présente des spécificités : forêt diversifiée, méditerranéenne et montagnarde, aux contraintes foncières fortes, impliquant des approches d'animation et de gestion variées ;
- Des enjeux forts liés au changement climatique et au risque incendie, impliquant un besoin de capitaliser les retours d'expériences et de créer des réseaux de partenaires pour mieux affronter l'avenir.

Description du poste

Le secteur géographique de ce poste recouvre l'ensemble de la région Corse. Le technicien forestier (H/F) sera cependant amené à travailler sur le secteur de la Haute Corse, (sauf le Cap Corse).

Ce poste comprend pour missions principales sur ce secteur :

- La promotion des documents de gestion durable (accompagnement des propriétaires forestiers,...);
- La vulgarisation de la gestion forestière durable (réunions, visites diagnostics, animation de groupes de travail,...) ;
- La participation aux projets conventionnés ;
- La présence sur les territoires pour suivre les initiatives de la filière forêt-bois.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur forestier, option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique : Word, Excel, Powerpoint ;
- Maîtrise et pratique du SIG souhaitée (QGIS de préférence) ;
- Permis B obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Intérêt pour la gestion des forêts méditerranéennes ;
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe ;
- Aptitude physique au travail de terrain et sens de l'orientation.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 2 jours par semaine (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75 % ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Christophe BARBE, Directeur : 04 95 04 59 04 - christophe.barbe@cnpf.fr
- Florian GALINAT, Directeur adjoint : 06 78 71 98 24 – florian.galinat@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 26 avril 2024 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF CORSE

9 cours Jean Nicoli – 20090 AJACCIO

corse@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **2 et 3 mai 2024** dans les locaux du CNPF Corse à Ajaccio (20).